



RÉGLEMENT DU BIKE AND RUN

23 SEPTEMBRE 2018 - DOMAINE DE CHAUFFAILLE - COUSSAC-BONNEVAL (87)

*** LE BIKE & RUN SUD HAUTE-VIENNE ! ***

Les participants s'engagent à avoir pris connaissance de la réglementation fédérale de la saison 2018

1 - ORGANISATION

Le Bike&Run 2018, en date du 23 septembre 2018, est organisée par l'association Saint-Yrieix Triathlon sur le domaine de Chauffaille, appartenant à la Communauté de Communes de Saint-Yrieix-la-Perche, à Coussac Bonneval (87).

2 - MODALITÉS DE COURSE

Le Bike&Run est une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul VTT (l'un court pendant que l'autre pédale).

Le départ se fera en deux lignes distinctes :

- la première ligne est composée des cyclistes de chaque binôme ;
- la seconde ligne, située 100 mètres derrière, est formée par les coureurs des binômes. Le départ pour les deux lignes se fera de manière simultanée.

La permutation entre les équipiers est libre sur l'ensemble du parcours. Le choix de la course groupée ou non reste au choix des binômes. Une zone de rassemblement est mise en place à 100 mètres de la ligne d'arrivée pour franchir la ligne à 2.

Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'ensemble du parcours, le non respect de cette règle pourrait entraîner la disqualification du binôme.

Les concurrents porteront en permanence leur dossard de manière ostentatoire, devant, au niveau du torse. Un seul membre du binôme doit monter sur le vélo à la fois. Le vélo (un VTT), doit faire l'intégralité du parcours.

3. COMPOSITION DES ÉQUIPES

Sur les épreuves jeunes, les équipes doivent être constituées soit :

- de concurrents de même catégorie d'âge,

- de concurrents ayant au maximum deux catégories d'âges successives.

Une équipe composée de licenciés de catégories d'âge différentes sera classée dans la catégorie la plus performante. *Voir point n°8.*

4 - INSCRIPTION

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de 6 ans licencié ou non. Inscription par équipe de deux, mixte ou non.

Modalité :

- détenir un certificat médical délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et faisant mention de la clause suivante : " ne présente aucune contre-indication pour la course à pieds et à vélo en compétition ".
- avoir une licence FFTRI.

Les inscriptions s'effectueront sur le site internet ok-time.fr avant le 20 Septembre 2018.

Possibilité de s'inscrire sur place dans la limite des places disponibles, avec une participation de 4 € supplémentaires pour les courses XS et S. Courses enfants sans supplément.

Le prix d'engagement par binôme est de :

- 4 € pour les équipes jeunes
- 14 € pour les équipes XS et XS Challenge entreprise
- 20 € pour les équipes S

Tout dossier est considéré comme incomplet avant le retrait des dossards s'il ne comporte pas l'ensemble des pièces suivantes :

- Paiement des droits d'inscription.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied et vélo ou de Bike&Run comportant obligatoirement la mention « en compétition » datant de moins d'un an le jour de l'épreuve
- Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire.

5 - MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

L'organisateur remettra à chaque participant un dossard à placer devant, au niveau du torse, de

manière visible et une tige de selle à placer sur le VTT. Le dossard et tige de selle doivent être portés pendant toute la durée de l'épreuve (porte dossard ou épingle à nourrice en 3 points).

6 - BRIEFING DE COURSE

Briefing 10 minutes avant chaque course.

L'épreuve se déroule sur un circuit tout terrain dans un cadre exceptionnel. Dans le souci de respecter le site de la course, il est strictement interdit de jeter des débris sur le parcours et de respecter le tracé en restant sur les chemins balisés.

7 - PARCOURS

Un descriptif détaillé du parcours sera mis en ligne sur le site internet de la course et affiché le jour des épreuves.

À tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves prévues au programme. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve en cas de force majeure.

Aucun remboursement ne pourra être demandé.

8 - COURSES

La difficulté du parcours est adaptée selon les catégories.

Le Bike & Run 2018 du Domaine de Chaufaille sera composé de 4 courses + une course Challenge entreprise XS qui se déroulera en même temps que la course XS.

• Course Jeunes 1/ 6-9 ans

(2012 - 2011 - 2010 - 2009)

(mini-poussins et poussins)

> 1000 mètres

• Course Jeunes 2 /10-13 ans

(2008 - 2007 - 2006 - 2005)

(pupilles et benjamins)

> 2,5 kilomètres

• Course XS > 7, 5 kilomètres (2004 et avant).

• Course XS - Challenge entreprise

• Course S > 15 kilomètres (2002 et avant).

(2 x 7, 5 kilomètres)

9 - ARRIVÉE

Une zone de rassemblement est mise en place à 100 mètres de la ligne, pour reformer les binômes

avant de franchir la ligne.

L'arrivée doit être franchie par les deux équipiers et le vélo simultanément.

Le temps du dernier concurrent de l'équipe déterminera le temps du binôme pour le classement final.

10 - RÉCOMPENSES

• Courses Jeunes 1 et Jeunes 2

Une médaille sera remise à l'ensemble des participants.

Seront récompensés les trois premières équipes du classement scratch : Masculin 1-2-3 / Féminin 1-2-3 / Mixte 1-2-3

• Courses S et XS

Seront récompensés les trois premières équipes du classement scratch : Masculin 1-2-3 / Féminin 1-2-3 / Mixte 1-2-3

• Course XS - Challenge entreprise

Seront récompensés la première équipe du classement scratch : Masculin 1 / Féminin 1 / Mixte 1.

L'entreprise obtenant le plus d'équipes à l'arrivée du Bike & Run 2018 remporte le « Challenge du Nombre » et sera récompensée sur le podium.

11 - DROIT À L'IMAGE

Chaque concurrent autorise l'organisateur du Bike & Run 2018 (St-Yrieix Triathlon) à utiliser les images sur lesquelles ils pourront apparaître, prises à l'occasion de l'épreuve.

12 - ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assurance de la section.

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux vols et accidents éventuels.

13 - SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Une équipe médicale est présente durant toute la durée de l'épreuve.

Pour toute information :

Sylvie Grimault

Tél : 07.70.31.06.63

sylvie.valdelvira@orange.fr

